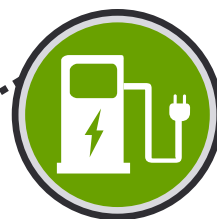


Réussir

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



01 PRÉPARER UNE CONSULTATION NATIONALE SUR UN PLAN D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE VISANT LA SORTIE DU PÉTROLE À L'HORIZON 2050



02 POSITIONNER LE QUÉBEC COMME UN CHEF DE FILE MONDIAL EN TRANSPORT ÉLECTRIQUE À L'HORIZON 2025



04 CRÉER UN FONDS EXCEPTIONNEL D'URGENCE QUÉBÉCOIS



03 ÉLABORER UNE LOI ZÉRO ÉMISSION



L'énergie est un enjeu crucial pour l'avenir du Québec et de la planète. L'exploitation irréfléchie de ressources non renouvelables compromet la protection de l'environnement et freine le développement d'une économie reposant sur les énergies renouvelables. Nous devons mettre en œuvre dès maintenant des solutions efficaces pour nous défaire de cette dépendance et avancer vers un Québec plus riche et plus vert. À cette fin, un virage a été amorcé. Mais pour réussir, nous devons l'accroître à l'aide de mesures audacieuses et visionnaires.

Il nous faut organiser une transition énergétique au bénéfice de notre économie, de notre société et des générations futures. Des mesures plus énergiques doivent être envisagées pendant cette transition pour que nous profitions collectivement des bienfaits d'une croissance verte et du développement des industries qui y sont rattachées.

Le Québec possède des atouts stratégiques – hérités de nos grands bâtisseurs comme Jean Lesage et René Lévesque – pour se démarquer dans l'économie verte du XXI^e siècle. L'hydroélectricité et l'éolien, soit près de 99 % de la production énergétique actuelle du Québec, sont deux sources d'énergie renouvelable parmi les plus vertes et les plus durables de la planète. Il faut en tirer parti avec intelligence et vision. L'hydroélectricité constitue l'un des actifs les plus importants, les plus sûrs et les plus rentables que détient le Québec. La durabilité des grands barrages permet de générer de la richesse à long terme, d'amortir les coûts et de stabiliser les prix sur de très longues périodes. Saviez-vous que des barrages de la Montérégie (p. ex. centrale des Cèdres) sont encore en opération par Hydro-Québec plus de 100 ans après leur mise en service ?

Des débats publics ont eu lieu sur la pertinence de construire de nouveaux ouvrages hydro-électriques. Ma position est la suivante : il nous faut continuer de considérer le développement de potentiel hydroélectrique et éolien afin, d'une part, de ne pas perdre nos emplois dans le domaine de la construction et du génie, ni l'expertise que nous avons créée, et, d'autre part, pour nous permettre de demeurer l'un des pays les plus compétitifs en matière de tarification énergétique, afin d'inciter les entreprises à venir s'implanter dans un environnement leur permettant une bonne rentabilité. Ceux qui soutiennent que nous devons freiner nos efforts en ce domaine disent que le prix de revient de l'électricité produite par de nouvelles infrastructures s'élèverait à plus de 10 cents le kilowattheure alors que le prix de vente actuel est de 6 cents le kWh (Bilan annuel 2014 d'Hydro-Québec). Un raisonnement semblable escamote un aspect fondamental : nous ne construisons pas le Québec pour les trois ou cinq prochaines années ; nous le construisons pour les prochaines décennies.

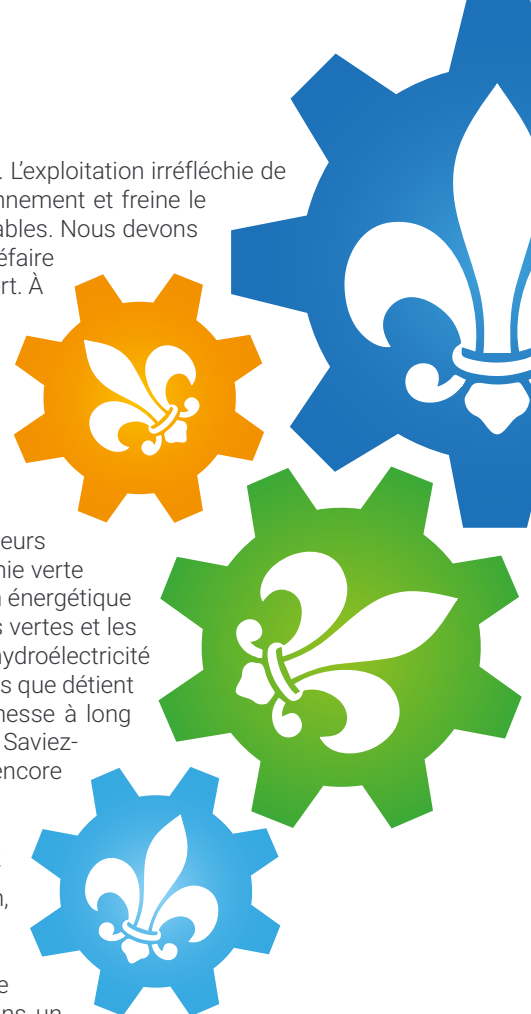
Avec un raisonnement semblable, nous n'aurions probablement pas construit la Baie James. Qui peut dire quel sera le prix du kWh dans 10 ans, dans 20 ans, dans 50 ans alors que nos ouvrages seront encore capables de produire ? Les autres sources d'énergie sont soit plus polluantes, comme le charbon ou les hydrocarbures, soit plus problématiques au point de vue financier parce que nous avons une idée bien peu précise du coût de réfection ou de démantèlement des centrales nucléaires.

Nous devons par ailleurs nous assurer que nous utilisons notre électricité de la façon la plus efficace possible, car le Québec actuel est énergivore. Nous sommes en effet le deuxième plus grand consommateur d'électricité *per capita* au monde. Nous devons changer cette tendance et agir pour être les premiers en efficacité énergétique et en économie d'énergie. Pour y arriver, il faudra notamment mettre à contribution nos centres de recherche spécialisés pour augmenter l'efficacité de l'ensemble des secteurs industriels du Québec.

Plutôt que de vendre nos technologies issues de la recherche de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), comme l'a fait récemment le gouvernement libéral de Philippe Couillard, nous devons nous engager encore plus fortement dans le développement de nouveaux débouchés, réalisations et produits dérivés de notre richesse nationale. Cet engagement nous permettra de créer des emplois ici au Québec grâce à notre ingéniosité, nos efforts financiers et nos experts de la recherche.

La lutte aux changements climatiques et les stratégies d'adaptation à mettre en œuvre pour nous préparer à leurs conséquences sont également une priorité des Québécois. Cette conscience planétaire doit être encouragée. Dans un même ordre d'idées, il nous paraît important de considérer les coûts économiques et humains majeurs associés à l'inaction face aux changements climatiques. Contrairement à l'approche canadienne actuelle, un gouvernement d'un Québec souverain militera pour la diminution des gaz à effet de serre (GES) et appuiera les pays qui s'y engagent résolument. En détenant des actifs de production d'énergie verte et durable, nous pourrions nous positionner encore plus avantageusement dans le nouveau marché des crédits de carbone, appelé à connaître une croissance considérable. En considérant l'engagement récent des États-Unis d'Amérique et de la Chine à combattre l'émission des GES, nous serons parmi les plus grands bénéficiaires de cette tendance lourde de l'économie verte et durable. Dans le concert des nations, le Québec a tout pour devenir un chef de file et un État modèle.

Comme chef du Parti Québécois, je m'engage à :



01

PRÉPARER UNE CONSULTATION NATIONALE SUR UN PLAN D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE VISANT LA SORTIE DU PÉTROLE À L'HORIZON 2050 (MAÎTRES CHEZ NOUS – PHASE 2)

Inspiré par le fameux « Maîtres chez nous » de Jean Lesage, qui s'est traduit par la nationalisation de onze compagnies d'électricité par René Lévesque, je m'engage à mettre en place un processus de consultation devant faire émerger les nouvelles bases de notre projet d'indépendance énergétique.

Pour réaliser notre transition énergétique, il importe aussi de réduire notre consommation de pétrole par tous les moyens possibles. Il faut consommer moins de pétrole et consommer, autant que possible, notre propre énergie lorsque des substitutions sont possibles. Tous conviennent que le pétrole produit dans l'Ouest canadien est parmi les plus polluants qui soient et qu'il serait plus avantageux de recourir à d'autres sources d'approvisionnement qui bénéficieraient davantage aux Québécois. En nous inspirant des meilleures pratiques internationales, nous souhaitons élaborer un plan de sortie du pétrole qui comporterait des cibles de réduction de 40 % dans le domaine du transport d'ici 2030.

Étant donné que nous ferons usage de pétrole durant plusieurs décennies encore, la phase de transition énergétique devra s'échelonner sur une période relativement longue.

L'exploration des hydrocarbures doit être respectueuse du principe incontournable de l'acceptabilité sociale et doit être encadré par des lois et des règlements. Les démarches et travaux d'exploration doivent être assujettis à ce même principe incontournable de l'acceptabilité sociale et doivent être vérifiés par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Dans le cadre de la consultation nationale que je m'engage à tenir, je propose que l'on aborde un certain nombre de sujets et que l'on pose aux citoyens et aux experts des questions sur les enjeux qui nous préoccupent. En voici quelques exemples :

- Où devons-nous prendre notre pétrole ?
- Pendant la période dite de transition énergétique, devons-nous continuer d'importer notre pétrole ou devons-nous favoriser l'exploitation du pétrole présent dans le sous-sol québécois ?
- Existe-t-il une contradiction entre la réduction de la consommation de pétrole et sa possible production au Québec dans la mesure où chaque projet serait assujéti au principe d'accessibilité sociale ?
- Comment pourrions-nous nous assurer d'un véritable partage des bénéfices de l'exploitation des hydrocarbures ?
- Comment nous assurer que les revenus potentiels de l'exploitation des hydrocarbures profitent aux citoyens du Québec ?
- Devons-nous privilégier un modèle d'entreprise à capital hybride combinant capital privé et capital public¹ ?

À l'instar du Fonds des générations financé par l'écosystème de notre production hydroélectrique, je propose par ailleurs que l'on examine, dans le cadre de la consultation nationale, la possibilité de créer un Fonds souverain du Québec. Celui-ci serait destiné



à recueillir les bénéfices et les redevances liés à l'exploitation des énergies en territoire québécois, dans la mesure où une telle exploitation satisferait au critère d'acceptabilité sociale et aurait été vérifiée par le BAPE.

À titre d'exemple, les Norvégiens disposent aujourd'hui d'un important fonds souverain, dont les actifs atteignent 880 milliards \$ US. L'exemple norvégien a démontré que la constitution d'un tel fonds pouvait procurer aux générations futures les moyens de pourvoir au financement des divers services publics et au soutien du développement économique pour l'ensemble des citoyens du pays. La mise en place de ce fonds a aussi assuré la responsabilité et la capitalisation adéquate pour les générations futures. Il me paraît nécessaire que ces hypothèses soient aussi discutées dans le cadre de la consultation nationale.

Puisque ces enjeux sont décisifs pour le Québec, nous devons inviter les Québécois, tout comme René Lévesque l'a fait il y a 50 ans, à participer à un grand débat national où ils seront appelés à décider de la forme que prendra la phase 2 du plan d'indépendance énergétique.

L'indépendance énergétique et l'indépendance économique du Québec sont deux phénomènes trop importants pour ne pas opter pour une consultation en profondeur de l'ensemble des forces vives du Québec. À l'occasion de ce débat, il faudra par ailleurs discuter de l'utilisation d'autres formes d'énergie moins polluantes dans nos secteurs industriels, soit le biogaz, la biomasse, le gaz naturel et toute autre forme d'énergie plus propre.

1. La Norvège s'est donné ce modèle – Statoil – qui assure à la fois un apport de l'expertise de compagnies pétrolières et des retombées au bénéfice de l'ensemble des citoyens. C'est le modèle retenu au Québec pour les projets Junex et Pétrolia.

02

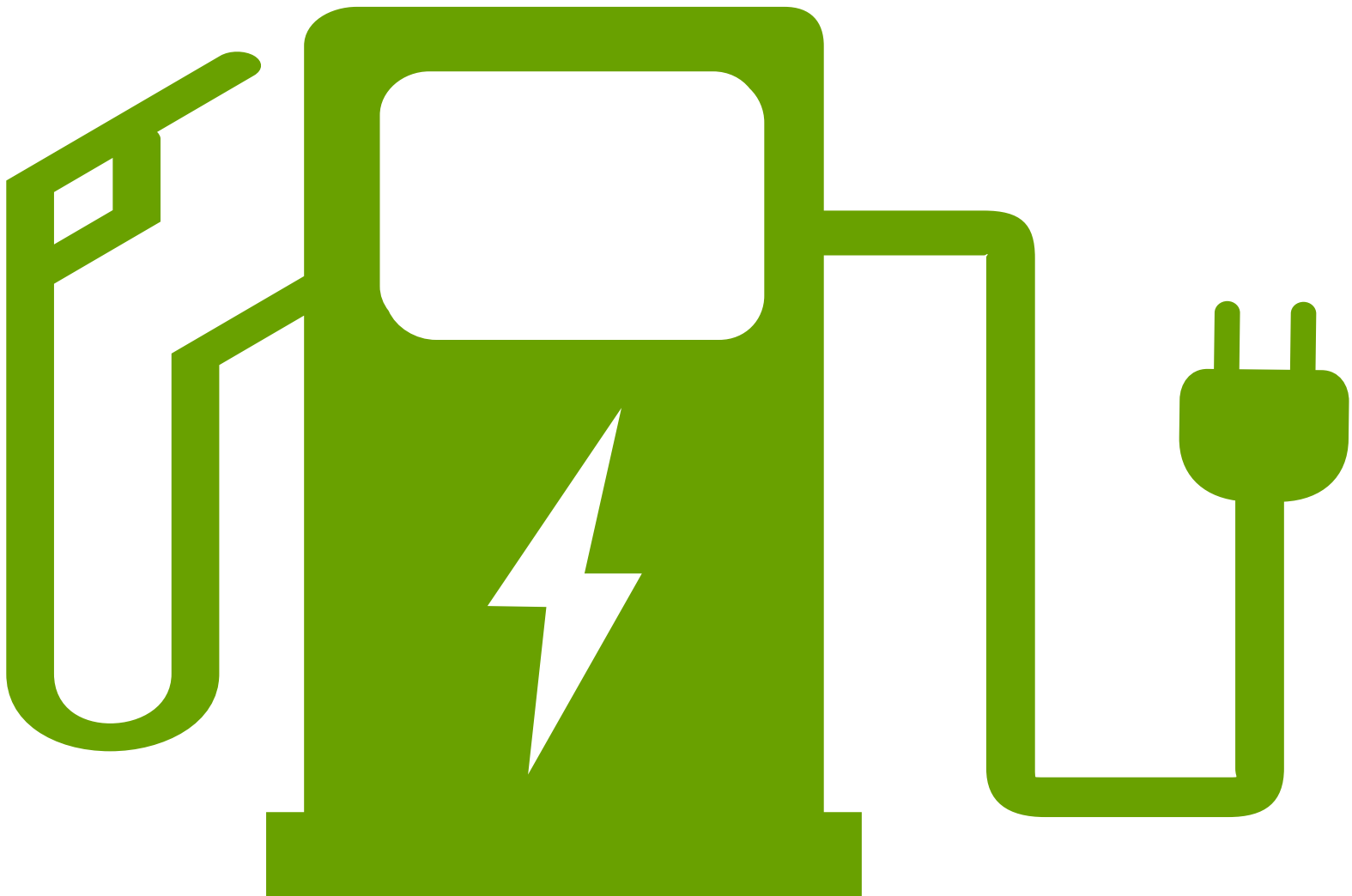
POSITIONNER LE QUÉBEC COMME UN CHEF DE FILE MONDIAL EN TRANSPORT ÉLECTRIQUE À L'HORIZON 2025

Pour réduire notre consommation de pétrole et donner l'élan nécessaire au plan d'indépendance énergétique et de sortie du pétrole, il faut agir dans l'un des secteurs utilisant le plus le pétrole, à savoir le secteur des transports. On favorisera l'électrification des transports en adoptant des mesures pour accroître l'usage de transports électrifiés, privés, publics ou communautaires et en constituant une véritable filière industrielle en transport électrique.

Même si cette approche semble faire consensus, le gouvernement actuel tarde encore à mettre en place la stratégie audacieuse dont le Québec a besoin pour devenir chef de file mondial dans le domaine du transport électrique. Malheureusement, pour des raisons partisanes et idéologiques, le gouvernement libéral a choisi de ne pas prioriser cette filière industrielle qui est pourtant promise à une forte croissance, compte tenu des problèmes de pollution atmosphérique et dans le contexte de l'implantation des bourses du carbone.

Le Québec a tous les éléments en main pour se positionner avantageusement autour d'un nouveau pôle convergent et intégré de ressources naturelles, intellectuelles et financières. Cette convergence prendrait la forme d'une véritable stratégie industrielle, comprenant l'exploitation minière des terres rares et du lithium, la fabrication des batteries, la transformation et la fabrication de composantes, notamment dans le secteur de la fabrication en aluminium des pièces automobiles et aéronautiques. En recherche et développement, le Québec est en tête de peloton pour les prototypes d'autobus électriques et de véhicules utilitaires électriques. Il nous faudra élaborer une politique d'incitatifs favorisant l'utilisation de véhicules électriques, tout en investissant dans le déploiement étendu du réseau de bornes de recharge.

Nous souhaitons une intervention coordonnée d'Hydro-Québec, de Développement Québec (dont la création est proposée dans la plateforme économique) et du ministère des Transports du Québec visant à développer cette industrie et à confirmer l'expertise mondiale du Québec en ce domaine à l'horizon 2025.



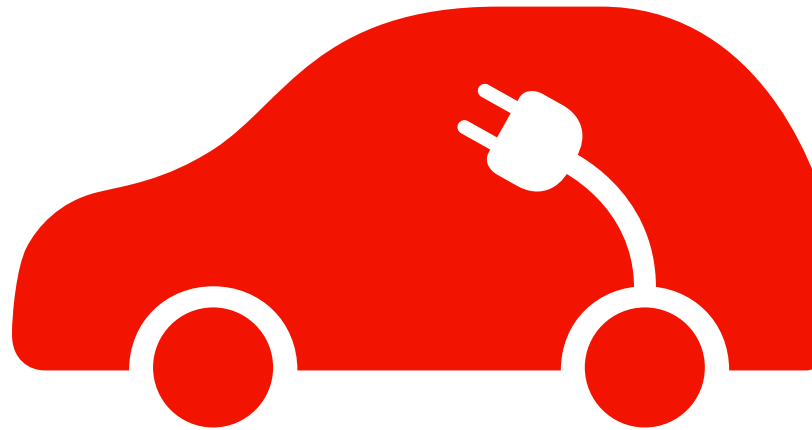
03

ÉLABORER UNE LOI ZÉRO ÉMISSION

P our encourager le développement de cette filière du transport électrique, il importe de mettre en place une « Loi Zéro Émission » inspirée de la loi avant-gardiste que l'État de la Californie a adoptée il y a 25 ans déjà.

Une telle législation fera en sorte de rendre les véhicules partiellement et entièrement électriques plus abordables et plus accessibles pour les Québécois. Cette loi inciterait en outre les grands constructeurs automobiles à vendre une quantité croissante de tels véhicules au Québec, comme cela se fait dans bon nombre d'États américains.

L'adoption d'une telle loi aurait comme bénéfice supplémentaire de renforcer notre expertise dans les transports électriques et de faire rayonner davantage le savoir-faire québécois. Les lois actuellement en vigueur aux États-Unis d'Amérique ainsi que d'autres lois applicables dans le monde devront inspirer l'approche du Parti Québécois en cette matière ainsi que la rédaction d'une nouvelle législation qu'un gouvernement formé par celui-ci présenterait à l'Assemblée nationale du Québec.



04

CRÉER UN FONDS EXCEPTIONNEL D'URGENCE QUÉBÉCOIS (*SUPERFUND*)

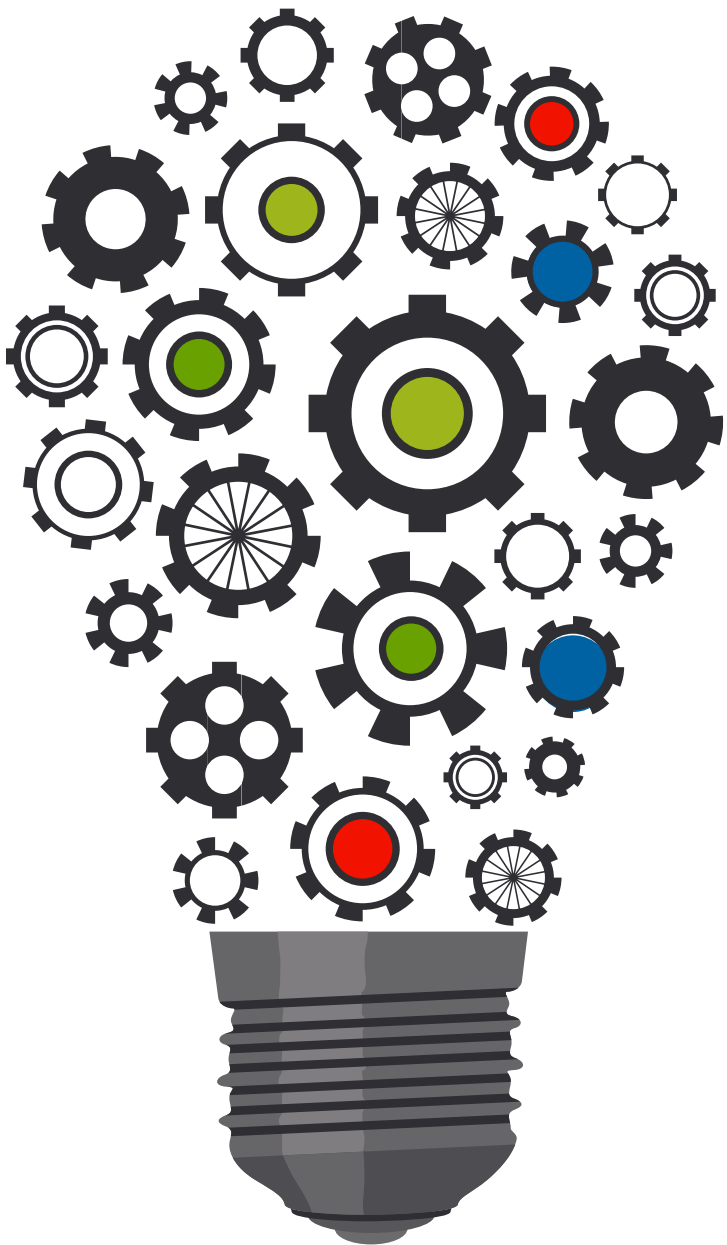


L e Québec doit retenir les leçons de la catastrophe de Lac-Mégantic tout comme de celle du Golfe du Mexique. Nous ne devons plus nous retrouver dans la situation où des entreprises ayant été à l'origine de pertes humaines ainsi que de dommages environnementaux et matériels majeurs puissent se défilier de leurs responsabilités.

C'est pourquoi je propose l'établissement d'un Fonds exceptionnel d'urgence (FEU) inspiré du Superfund américain qui sera financé par les entreprises œuvrant dans des domaines tels que les mines, le gaz, le pétrole et la chimie ainsi que le transport de leurs produits. Il n'est plus question que les citoyens fassent les frais de ces catastrophes. Il est également inacceptable que le gouvernement du Québec soit aux prises avec des enjeux colossaux en matière de reconversion des anciens sites industriels ou miniers sans avoir les ressources financières suffisantes pour y faire face. Il importe d'appliquer en cette matière le principe du pollueur-payeur.

Réussir

AVEC LE PARTI QUÉBÉCOIS



Depuis sa création, le Parti Québécois a assumé un leadership dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. Il doit continuer dans cette voie. Le jour où le Québec sera un pays, il sera en mesure de déployer avec plus de force sa volonté de changement à l'intérieur de ses frontières et il sera capable de faire connaître ses intentions sur la scène internationale. Devenu un pays, le Québec participera aux grands sommets internationaux et donnera au monde l'exemple d'un pays qui a décidé de RÉUSSIR... la transition énergétique.

Daniel Goupil, représentant financier.
Imprimé par Clickimprimerie Beaubien.